

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du Jeudi 14 Mars**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 Mars à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de TEILHET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUVERGER Bernard, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 07/03/2024**

**PRÉSENTS** : CHARRAUX Daniel, LESSORT Guy, CHAGNON CORNARDEAU Corinne  
THEVENET Bernadette, CHARBONNIER Nelly, ROUDIER Renée, LABOURIER Mickaël,  
BODY Thomas, PEYRONNY Christian.

Absents : GENNISSON Frédéric

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : CHAGNON CORNARDEAU Corinne

**ORDRE du JOUR :**

- **Projet d'aménagement et de développement des forêts publiques de la commune**
- Etude de sol local communal associatif
- Etude amiante avant travaux local communal associatif
- Demande de subvention parents d'élèves de St Gervais d'Auvergne.
- Devis i combraille
- Demande de location ancienne agence postale
- Questions diverses

---

Validation du PV réunion conseil municipal du 9 février 2024 à l'unanimité.

- **Projet d'aménagement et de développement des forêts publiques de la commune**

L'ONF a établi un projet d'aménagement des forêts communales et sectionales de la commune de TEILHET en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Le maire expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Chaque projet d'aménagement sera soumis pour validation au conseil municipal.

Le projet d'aménagement est validé à l'unanimité.

➤ **Etude de sol local communal associatif**

Il est nécessaire de réaliser une étude de sol avant les travaux de rénovation, d'extension et de mises aux normes du local communal associatif. Monsieur Le Maire présente le devis de l'entreprise Alpha BTP d'un montant de 1850 € HT soit 2200€ TTC.

Le devis est validé à l'unanimité

➤ **Etude amiante avant travaux local communal associatif**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser un diagnostic amiante avant les travaux en préalable à la rénovation, du local communal associatif afin de pouvoir intervenir sur la toiture.

Il présente le devis de l'entreprise AED Group pour un montant de 396€ TTC.

Le devis est validé à l'unanimité

➤ **Demande de subvention parents d'élèves de St Gervais d'Auvergne.**

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une lettre de l'amicale laïque de St Gervais d'Auvergne, sollicitant une aide financière à hauteur de 50 € par enfant habitant la commune pour participer au financement :

- Un voyage à Guedelon en juin 2024 pour les CE1/CE2 et CM1
- Un voyage à Paris en juin 2024 pour les CM2

2 enfants de la commune sont scolarisés dans cette école, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer à cette association, une participation de 100 €, soit 50 € par enfant.

Nelly CHARBONNIER s'étant retirée du vote.

Le devis est validé à l'unanimité

➤ **Devis i Combraille**

Le devis de I Combraille s'élevant à 1018.08 € pour l'impression du bulletin municipal est validé à l'unanimité.

### ➤ **Demande de location ancienne agence postale**

Mickaël LABOURIER a donné son préavis pour quitter l'ancienne agence postale au 1<sup>er</sup> mai 2024. Après visite du logement par le maire et les adjoints, des travaux de réfection sont à prévoir : peinture, papier peint dans l'ensemble des pièces. Un devis estimatif des travaux va être demandé auprès de l'entreprise BROUSSE.

Par ailleurs une demande de devis pour le gainage de la cheminée est en cours.

Le DPE étant obligatoire avant location, des entreprises vont être contactées pour devis et réalisation du diagnostic.

Des locataires se sont manifestés pour ce bien.

Une décision sera prise quant à ce bien : mise en location après travaux ou vente lorsque les devis et le DPE auront été reçus.

### ➤ **Questions diverses**

#### **Bornage géomètre expert Parcelle ZE 64**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal qu'un chemin communal, cadastré ZE 64, situé aux Ayes et desservant plusieurs parcelles doit être borné par un géomètre afin de retrouver les limites de la parcelle. Le cabinet de géomètre Yann GUIRIEC Géomètre-Expert Foncier propose un devis à hauteur de 900 € TTC.

Le devis est validé à l'unanimité.

**Devis « Chez Charles »** : un drain s'écoule sur la voirie communale refaite en septembre 2023. La mise en place d'un regard est indispensable pour capter l'eau.

Monsieur Le Maire présente le devis de l'entreprise Monteil d'un montant de 900 € HT, soit 1080 € TTC pour la réalisation de ces travaux.

Le devis est validé à l'unanimité.

**Plan classement de la voirie** : Le plan de classement de la voirie est en cours de révision.

**Sono salle des fêtes** : il s'avère que la sono de la salle des fêtes dysfonctionne et n'a pas pu être utilisée pendant le repas du CCAS. Une demande de devis pour réparation va être faite.

**Logo :**

Le conseil municipal souhaite faire réaliser un logo pour la commune de Teilhet, Monsieur Le Maire présente les propositions financières suivantes de M. Corentin Vanderstockt :

**Option 1 (350 euros) :**

- 3 propositions de logos
- 1 Révision
- Fichiers sources adobe illustrator(.ai)
- Logo classique en format .png

**Option 2 (500 euros) :**

- 3 propositions de logos
- Révisions illimitées
- Mockupsur différents supports visuels
- Fichiers sources adobe illustrator(.ai)
- Logo classique en format .png

L'option 2 est validée.

**La poignée de la porte** d'entrée de la salle des fêtes a été cassée lors du concours de belote organisé par le Comité des fêtes en février. La réparation est prise en charge pas l'assurance de l'association.

**Règlement de la salle des fêtes :** le règlement de la salle des fêtes sera revu afin d'intégrer un paragraphe sur la gestion des Bio déchets qui seront emmenés par l'organisateur de la manifestation et non jetés dans les containers à ordures ménagères.

Monsieur Le Maire a été contacté par Madame La Députée qui trouverait pertinent la mise en place d'une cérémonie en l'honneur de Madame Marie-Louise GAUTHIER qui a eu 105 ans le 02 Janvier 2024.

Le Maire remet et explique à chaque élu présent le rapport d'activités de la Communauté de communes Pays de Saint-Eloy.

Le maire

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Teilhet, Puy-de-Dôme. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TEILHET' at the top and '63 (PUY-DE-DOME)' at the bottom, with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line.